



GUIDE de l'Éco-citoyen au bureau



FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

2025



Sommaire

Je vais au travail	3
J'allume la lumière	4
Je mets mon chauffage ou la climatisation	6
Je bois le café	7
Je m'installe à mon bureau.....	9
Mon poste de travail fonctionnel et pratique	10
Mon ordinateur.....	12
Je recycle mes cartons	13
J'utilise mes brouillons pour la réunion.....	14
J'envoie mes factures par mail	16
Je change les cartouches.....	17
Je fais quoi de mes piles usagées ?	18
Ma calculatrice ne fonctionne plus	20
Mes vêtements de travail	21
J'utilise mon badge.....	22
Je fais quoi de mon masque usagé ?	23
Je pense à trier mes canettes et mes bouteilles....	24
Je jette mes fournitures de bureau	25
Sites utiles	26

Je vais au travail



Le saviez-vous

La plupart des Français travaillent en dehors de leur commune d'habitation soit à environ 9,2km de chez eux. 74% des actifs en emploi utilisent la voiture pour se rendre au travail, contre seulement 16% qui utilisent les transports en commun.

Ajoutez à cela que la majeure partie de ces personnes fait le trajet en voiture et seul, vous ne serez donc pas étonnés que cela génère une consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre importantes.

N'oublions pas non plus que cela augmente le risque d'accidents et que cela prend du temps (embouteillages, entrées dans les villes

engorgées...).

Avec 31% des émissions françaises de gaz à effet de serre, le transport est la première source d'émissions, devant les bâtiments, l'agriculture et l'industrie.

Parmi les transports, la voiture représente plus de la moitié des émissions. Toutefois, les transports n'ont pas tous le même impact sur l'environnement.

En effet, le bus émet 2 fois moins que la voiture et le train jusqu'à 30 fois moins que la voiture.

Le métro quant à lui consomme 104 fois moins d'énergie.

**4 048km
c'est la distance
moyenne parcourue
en 1 an par un employé
pour se rendre au travail.**

**C'est plus que la
distance entre Lyon
et la Finlande.**



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- › J'organise des réunions avec des personnes extérieures, j'opte pour la visioconférence
- › Je regroupe les réunions si elles concernent les mêmes intervenants, cela limitera les déplacements de chacun
- › Je viens à pied, en vélo, ou encore en transports en commun si j'habite près de mon bureau
- › Je préfère le train à l'avion pour les déplacements professionnels longue distance
- › Je roule tranquillement, une conduite agressive peut augmenter de 40% la consommation de carburant
- › J'évite l'utilisation de la climatisation dans la voiture, j'ouvre mes fenêtres
- › J'utilise le covoiturage pour faire mes trajets habitation/travail
- › Je pense au télétravail
- › Je m'organise pour manger sur place pour éviter les déplacements



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions



Nous mettons à votre disposition une large gamme de conférenciers. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre commercial(e) pour mieux choisir ! Retrouvez tous nos articles sur notre catalogue ou sur le site www.fiducial-office-solutions.fr.

➔ Trucs & astuces

Vérifier que votre entreprise met à votre disposition une douche, cela vous incitera à venir à vélo ou en courant !



J'allume la lumière



Le saviez-vous

L'électricité française est principalement produite à partir de l'énergie nucléaire, soit peu de CO₂ émis mais qui pose le problème de traitement et stockage des déchets radioactifs et des ressources limitées en uranium.

La demande d'énergie est en constante progression, que ce soit au niveau domestique ou du côté des activités économiques. De ce fait, l'utilisation des centrales électriques, qui fonctionnent avec des combustibles fossiles tel que le gaz, le pétrole ou encore le charbon, est possible notamment lors des périodes de pointe. Cette combustion génère du CO₂ et renforce l'effet de serre.

Mais l'électricité est aussi de plus en plus produite par des énergies renouvelables du type solaire, éolien ou hydraulique, dont le fonctionnement des équipements génère très peu de gaz à effet de serre.

Les énergies renouvelables représentent 13,1% de la consommation d'énergie primaire et 19,1% de la consommation finale brute d'énergie en France.

Sachez que nous pouvons réduire de 50% notre consommation électrique au bureau, par un usage économe et en choisissant des équipements très performants disponibles sur le marché.

La consommation annuelle de l'éclairage des bureaux est de 6 TWh par an.

10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an

Les différents types d'éclairage

En France les ampoules à filament ont été supprimées suite aux obligations imposées par le Grenelle de l'Environnement.

Elles ont été remplacées par 3 types de lampes :

Tubes fluorescents (néons) 	LFC ou lampes fluo-compactes 	LED 
Majoritairement utilisés par les magasins qui veulent apporter un éclairage efficace à leurs enseignes	Moins onéreuses que les LED, à utiliser plutôt dans les pièces qui restent allumées longtemps (open space, bureau...) puisqu'elles s'allument progressivement. Leur durée de vie est d'environ 8 000h.	Ce sont des diodes électroluminescentes. Plus chères à l'achat, elles durent plus longtemps, (entre 20 000 et 40 000 heures), selon si elles sont classées A+ ou A++ en terme d'énergie. On peut les utiliser aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le tri

Lorsque ces lampes sont usagées, le risque de pollution est important pour l'environnement et les Hommes, surtout si elles ne sont pas traitées dans les filières adaptées.

De nombreux métaux sont contenus dans les lampes, notamment du mercure ou du métal liquide qui peuvent avoir un impact sur la santé de manière générale (les reins, le foie, le système immunitaire...)

La composition des lampes est de 88% de verre, 5% de métal, 4% de plastique, 3% de poudre fluorescente et 0,005% de mercure. A l'heure actuelle, elles sont recyclées à plus de 90% de leur poids.

La valorisation

- › Recyclage pour produire de nouvelles matières (solution privilégiée),
- › valorisation énergétique ou valorisation matière,
- › élimination en respect des réglementations.

Les matières des lampes valorisées sont principalement les débris de verre, dont le recyclage permet :

- › l'économie de 700 kg de sable par tonne de verre fabriquée,
- › 1 tonne de calcaire utilisée permet d'éviter le rejet de 500 kg de CO₂ en moyenne (par rapport au sable).

Pour information, si une lampe se casse, le mercure présent n'est pas dangereux.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

Au niveau du comportement de chacun :

- > Je m'absente pour une réunion ou le déjeuner, j'éteins mon écran.
- > Je pars en fin de journée et pour le week-end, j'éteins tout (écran et unité centrale).
- > Je paramètre mon ordinateur pour qu'il se mette en veille automatiquement.
- > J'éteins l'éclairage de mon bureau lors de longues absences, le soir, et les week-ends.
- > Je profite de la lumière du jour plutôt que d'allumer les lumières artificielles présentes au bureau.
- > Je débranche les chargeurs et transformateurs lorsqu'ils ne sont plus utilisés.
- > J'utilise une lampe de bureau plutôt que le plafonnier qui n'est pas adapté.

- > Je place les bureaux perpendiculairement aux fenêtres pour bénéficier de la lumière naturelle.
- > Je choisis le mode de gestion de l'alimentation « économie d'énergie » sur l'ordinateur.
- > Je règle la luminosité des écrans pour avoir un bon compromis entre confort et économies d'énergie.

Au niveau de l'équipement :

- > J'achète des lampes respectueuses de l'environnement : je fais attention à prendre des lampes avec une étiquette énergétique de A+ ou A++.
- > Je fais installer des éclairages à détection dans les parties de passage (toilettes, hall...).



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition 2 Collect Box :

- > **La Collect Box Ampoules**
qui récupère les tubes fluorescents (néons) < 60 cm ainsi que les lampes à économies d'énergies sauf les ampoules classiques (incandescence, halogène).

- > **La Collect Box Tubes**
qui récupère les tubes fluorescents (néons) > 60 cm.



ecosystem
recycler c'est protéger

FIDUCIAL Office Solutions
est en partenariat
avec Ecosystem.

Cet organisme se charge de trier, recycler et revaloriser les ampoules et les tubes.
Le taux de recyclage a atteint 85,5% et le taux de revalorisation lui a atteint 91,9%.

→ Trucs & astuces

Le mode veille est économique mais un ordinateur en veille utilise encore 20% à 40% de sa consommation en marche. Autant l'arrêter le plus souvent possible.



J'allume mon chauffage ou la climatisation ?



Le saviez-vous

Le confort au bureau passe par deux éléments indispensables, le chauffage et la climatisation. En terme d'énergie, ce sont les premiers postes de consommation d'une entreprise.

Le chauffage consomme de l'électricité ainsi que des ressources fossiles non renouvelables (gaz, fioul). **Le chauffage représente plus de 50% des dépenses en énergie des bureaux.**

La climatisation utilise aussi de l'électricité mais également des fluides frigorigènes, qui sont de puissants gaz à effet de serre s'ils

sont libérés dans l'atmosphère, ce qui peut notamment arriver lorsqu'une climatisation est mal entretenue.

L'isolation des bâtiments (chaleur conservée en hiver et fraîcheur en été) **ainsi que l'utilisation et/ou l'achat d'appareils peu consommateurs d'énergie tels que les photocopieurs ou les ordinateurs, permettent d'importantes économies d'énergie.**

Sans oublier que quelques gestes simples suffisent à réduire la consommation d'énergie !



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

› Je passe de 20°C à 19°C le thermostat de mon chauffage, cela représente 7% de consommation énergétique en moins.

› Si j'aère mon bureau, je vérifie que le chauffage ou la climatisation sont bien éteints.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Le confort au bureau est important, mais surchauffer ou utiliser la climatisation outre mesure n'est bon ni pour vous ni pour la planète.

Ces quelques gestes simples et facilement exécutables économiseront beaucoup d'énergie.

→ Trucs & astuces

En été, portez des vêtements légers, cela évite de tomber malade, notamment lors des trajets.



En hiver

- › S'il fait trop chaud dans mon bureau, je coupe mon chauffage et j'en parle au service technique.
- › J'évite de laisser les fenêtres ouvertes avec le chauffage allumé et j'aère 5 minutes uniquement.
- › S'il fait froid j'évite d'encombrer les radiateurs pour laisser la chaleur se diffuser dans la pièce.

En été

- › Pour rafraîchir l'air, je ventile mon bureau aux heures fraîches de la journée en ouvrant les fenêtres.
- › En cas de grosses chaleurs, je ferme stores/volets et fenêtres pendant la journée.
- › Si j'utilise la climatisation, je la règle au maximum 4°C en dessous de la température extérieure (si l'écart est trop grand, il existe un risque de choc thermique pour l'organisme), sans descendre sous 26°C.
- › J'évite d'allumer la lumière inutilement, l'éclairage crée de la chaleur et fait donc monter la température.



Je bois mon café



Le saviez-vous

Boire son café commence par la consommation

même du café. En France, la consommation de capsules à café représente 6 tonnes de déchets par jour, et seulement 1 capsule sur 5 est recyclée.

La France est le 8^{ème} pays consommateur mondial de café !

La consommation de café se fait généralement dans les gobelets jetables.

En France, depuis le 1^{er} janvier 2020, l'usage des gobelets en plastique à usage unique est interdit. Aujourd'hui les entreprises se

Un Français produit près de 1 kg de déchets par jour chez lui et plus de 400 g au bureau. Chaque année en France le poids des déchets représente 2 500 fois celui de la tour Eiffel... Achetez des gobelets en couleur, ou personnalisez-les afin de les reconnaître plus facilement !

sont donc tournées vers les gobelets en carton.

Cependant, on retrouve sur ces derniers une fine couche de plastique. La fine couche de plastique qui se trouve à l'intérieur des gobelets en carton rend le recyclage très difficile. En effet, c'est une tâche trop délicate à réaliser pour les papetiers qui ne peuvent pas isoler cette couche de plastique.

Au bureau, chaque salarié consomme en moyenne 3 gobelets par jour, ce qui représente 32 000 tonnes de déchets par an.

La valorisation

Des solutions de recyclage existent pour les 2 types de gobelets plastique produits.

Les matières sont broyées et compactées pour produire des granules qui seront à leur tour utilisés pour la fabrication de produits en « plastique » (cintres par exemple).

Depuis le 1^{er} Janvier 2020 suite à la loi anti-gaspillage et économie circulaire, les gobelets, verres, tasses, couverts et assiettes en plastique jetables devront être fabriqués avec au moins 50% de matières biosourcées, c'est-à-dire compostables et constituées de matériaux biologiques (amidon de maïs, fibres textiles...).

Concernant les capsules, une fois collectées elles vont être déchiquetées puis passées sur un tamis qui va séparer le marc de café (environ 90% de la matière) de l'aluminium (environ 10% de la matière). Le marc de café va alors pouvoir être utilisé en biogaz et pour le compostage agricole. L'aluminium va être compressé en petites briques d'aluminium. Il sera ensuite acheminé vers une fonderie où il sera réutilisé comme matière première pour fabriquer de nouvelles capsules de café.

Le tri

En ce qui concerne les capsules à café, une énorme quantité de ces capsules n'est pas recyclée. Beaucoup seront incinérées ou bien dans des cas beaucoup plus rares, surcyclées ou décyclées. Si on mettait bout à bout la production annuelle mondiale de capsules à café, on pourrait faire 10 fois le tour de notre planète.

En ce qui concerne les gobelets, la moitié sont enfouis dans des décharges, un tiers fait l'objet d'une incinération, 15% se retrouvent dans la nature et seulement 1% des gobelets est recyclé.

Malgré la dispersion des volumes, la logistique, le mélange de matières et leur faible poids, les gobelets plastiques sont parfois recyclables !

1 tonne de gobelets (en polystyrène) recyclée



2 820 KG de CO₂ non rejetés
> soit un aller retour Paris Tokyo

= 830 KG de pétrole brut épargnés
> l'équivalent de 5 942 km en Clio essence

11 000 KWH économisés



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- › Si je vais plusieurs fois à la fontaine à eau dans la journée ou si je prends mon café au bureau avec une cafetière, j'utilise une tasse ou je réutilise mon gobelet plusieurs fois.
- › Je trie et je respecte : je jette mon gobelet dans le bac de récupération spécifique dédié à cet effet.
- › Je jette les capsules de café dans la poubelle de tri appropriée.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions



La Collect Box Capsules à café

Elle reprend vos capsules à café en aluminium utilisées et permet ainsi leur recyclage. FIDUCIAL Office Solutions collecte, dans le cadre d'un mandat avec JDE, puis confie le tri, le traitement et la valorisation de ces déchets.

Toutes les capsules collectées via le bac de tri sélectif sont amenées dans un four à pyrolyse, et l'aluminium ainsi récupéré sert à fabriquer d'autres objets, comme des vélos, des ordinateurs, des moteurs de voiture par exemple.

Toutes les capsules collectées par un autre moyen (points relais, déchèteries, grande distribution etc.) sont acheminées dans un centre de traitement spécifique aux capsules en aluminium : le marc de café est valorisé en compost, l'aluminium sert à fabriquer de nouveaux objets.



La Collect Box Gobelets

Elle reprend tous vos gobelets plastique et permet ainsi leur recyclage. Dans le cadre d'un mandat, dont les conditions générales sont disponibles à la page "Développement durable" sur www.fiducial-office-solutions.fr, nous collectons vos déchets gobelets et les remettons à un partenaire en vue de leur recyclage.



Je m'installe à mon bureau



Le saviez-vous

En France, plus de 2 millions de tonnes de mobilier sont jetées chaque année, dont 250 000 tonnes correspondent au mobilier utilisé dans les entreprises.

La collecte reste la difficulté première rencontrée car les déchets d'ameublement sont volumineux.

La valorisation

Que deviennent les meubles professionnels recyclés ?

Deux options sont possibles :

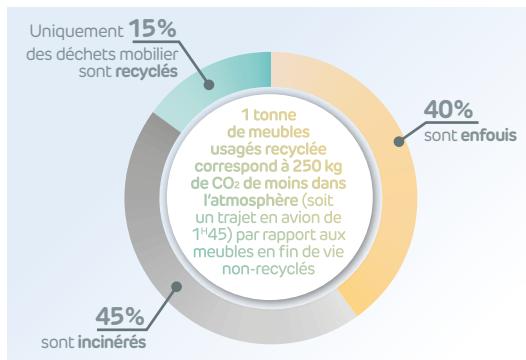
> Le réemploi et la réutilisation

Si les meubles collectés sont en bon état, ils seront réemployés et réutilisés, généralement chez des partenaires locaux de l'Économie Sociale et Solidaire.

> Recyclage et valorisation

Si les meubles sont en mauvais état, ils seront redirigés vers un centre de traitement pour être recyclés ou valorisés énergétiquement.

Les déchets d'ameublement sont regroupés par famille de matériaux :



Rembourrés	Bois	Plastiques	Mousse
Les meubles rembourrés (canapés...) sont composés de plusieurs matériaux et n'ont pas tous la même forme. Suite à leur démantèlement ils seront recyclés ou broyés pour servir dans les cimenteries comme combustibles.	Les meubles en bois sont broyés pour faire des panneaux de particules et redevenir ainsi un nouveau meuble.	Les meubles en plastique sont triés par catégories de plastiques, broyés et transformés en billes qui servent à fabriquer des tuyaux.	La mousse des matelas est récupérée pour être utilisée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo.

Depuis 2013, il est obligatoire pour les entreprises de faire recycler leur mobilier en fin de vie.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

L'Éco-contribution, c'est quoi ?

Entre professionnels (fournisseurs, distributeurs...), l'éco-contribution est une participation ajoutée au prix de vente de chaque produit neuf et ne peut faire l'objet de réfaction. Vers le consommateur, elle est incluse dans le prix d'achat,

affichée de manière distincte et hors promotion.

À quoi sert-elle ?

Elle permet de financer le tri, la collecte, le recyclage et la valorisation du mobilier usagé.

LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous vous invitons à faire appel à l'éco-organisme agréé Valdelia qui assure la collecte et le recyclage des meubles professionnels usagés en France auprès de tous professionnels, quels que soient leur taille, secteur d'activité ou statut juridique (entreprise, collectivités, associations...).

Reconnaître les labels



Éco-organisme à but non lucratif agréé qui assure la collecte et le traitement des déchets de mobilier professionnel.



Mon poste de travail fonctionnel & pratique



Le saviez-vous

Le terme « **ergonomie** » vient du grec « ergon » qui signifie « **travail** » et « nómos » qui signifie « **loi, norme** ».

De nos jours, cela pourrait être retranscrit comme étant l'étude des gens au travail, ayant pour but, de concevoir des outils, des installations, des tâches plus performants, plus efficaces, plus confortables et plus sécurisés pour tous.

Dans notre quotidien, l'aménagement du bureau devient un élément central de notre bien-être au travail.

En effet, les entreprises accordent de plus en plus d'importance aux contraintes liées à l'ergonomie des postes de travail, notamment pour 2 raisons :

L'aspect humain

Les conditions de travail doivent être bonnes et n'avoir aucunes conséquences néfastes sur la santé des employés. Le travail d'aujourd'hui est beaucoup plus sédentaire qu'avant. Nous passons plus de temps devant notre écran, ce qui peut engendrer des troubles physiques plus ou moins importants, réversibles dans la majorité des cas, mais qui peuvent être handicapants dans notre quotidien, au travail, et en dehors.

C'est ce que nous regroupons généralement sous le terme de « **Troubles Musculo-Squelettiques** » (TMS).

Ils peuvent toucher tous les membres du corps et sont surtout localisés au niveau des muscles, des tendons et des nerfs de la nuque, des épaules, des poignets, des mains et de la région lombaire.

La productivité

Un environnement de travail optimal est garant d'un rendement et d'une qualité de travail meilleurs. Le bien-être au travail est actuellement le fer de lance de nombreuses entreprises.

Pourquoi ? Et bien parce que les troubles musculo-squelettiques sont dommageables pour les salariés ainsi que pour l'entreprise.

Pour le salarié, première victime des TMS, les effets sont néfastes sur le quotidien au travail et dans la vie personnelle. Mais les solutions sont simples : une ergonomie appropriée au travail et une prise de conscience de l'entreprise avec la mise en place de mesures adéquates permettent d'améliorer le quotidien.

Pour l'entreprise, ce sont les absences répétées des salariés qui posent problème.

En 2021, le taux d'absentéisme était de 38% dont 22% d'arrêts maladies. En moyenne, un Français était absent 18,5 jours.

84% des DRH mesurent et suivent leurs données d'absence.

Les secteurs les plus touchés sont les services, les transports, la santé, l'industrie, l'administratif et le commerce.

L'impact ? Il est bien évidemment économique pour l'entreprise et la société au global ! À titre d'exemple, le coût moyen (soins + indemnités) d'un TMS pour une entreprise est supérieur à 21 000 euros. En France en 2014, 40 852 salariés ont été pris en charge par la Sécurité sociale pour des troubles musculo-squelettiques les empêchant de travailler (+1,5% annuels après 2 ans de recul de la sinistralité). Donc oui l'impact économique global est lourd !





Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

Pour éviter ces différents troubles, quelques solutions existent :

- Je choisis bien ma chaise.
- J'ai une bonne position de travail.
- J'aménage ma surface de travail. 3 zones existent : le travail quotidien doit se trouver à moins de 30 cm de vous, le travail occasionnel à moins de 50 cm et le reste du bureau doit supporter tout le reste à savoir ce que nous n'utilisons pas régulièrement.
- Faites des pauses fréquentes et courtes plutôt qu'une seule pause longue, cela permettra de reposer les yeux, rétablir la circulation sanguine,

réduire l'inconfort de la position assise.

- Je varie le plus possible mes tâches au quotidien.
- Je choisis un mobilier adapté à mes besoins, ergonomique et récent
- Je positionne bien mon bureau (éclairage, bruit...).
- Je travaille debout pour changer ma position.

Motivation et satisfaction

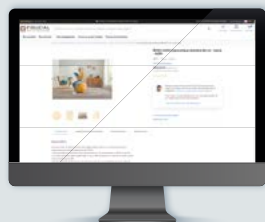
L'amélioration du poste de travail suite à la prise en compte des différents problèmes permet à chacun de se sentir écouté et entendu et ainsi de mieux performer dans son travail au quotidien.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition sur notre catalogue toute une gamme de produits d'ergonomie : du bureau assis debout ou traditionnel, au siège ergonomique, en passant par les supports écrans, les repose pieds, les repose poignets... tout ce qu'il vous faut pour être bien équipé et éviter ces troubles musculo-squelettiques. Vous trouverez également tous les produits qui améliorent le quotidien et la santé comme les purificateurs d'air (pour un air bien plus sain).

Contactez votre commercial(e) qui pourra mieux vous renseigner et retrouvez l'ensemble de notre gamme sur nos catalogues ou sur le site www.fiducial-office-solutions.fr.





Mon ordinateur



Le saviez-vous

Le travail devant un écran est le quotidien de nombreux salariés, qu'ils soient cadres ou employés. Les écrans sont de partout au sein des entreprises. Ils sont devenus l'élément principal de travail dans tous les services, de la logistique en passant par la comptabilité ou encore le transport.

L'utilisation intensive de cet outil de travail peut, dans certains cas, créer des troubles ou inconvénients physiques tels que :

- › Douleur au niveau du cou.
- › Douleur au niveau des épaules.
- › Douleur au niveau des bras.

- › Douleurs au niveau du dos.
- › Douleurs au niveau des jambes.
- › Fatigue, irritation et/ou rougeur au niveau des yeux.

Toutes ces douleurs sont principalement dues à de mauvaises positions devant l'écran et des interactions extérieures telles que l'emplacement du téléphone (tête penchée sur le côté pour tenir le combiné et taper en même temps sur le clavier), documents rangés trop loin donc nécessité de se pencher pour les récupérer...



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

Il existe pourtant de simples gestes applicables facilement pour éviter ou limiter ces types de problèmes :

- › J'évite de mettre mon écran face à une vitre, je le dispose plutôt perpendiculaire à la fenêtre.
- › Je place mon écran à la bonne hauteur pour mes yeux.
- › Je surélève mon écran si besoin.
- › Je me positionne bien en face de l'écran.
- › J'installe un casque à mon téléphone pour plus d'ergonomie.
- › Je règle la hauteur de mon bureau et si je suis trop petit(e), j'utilise un repose-pieds.

- › Je m'installe bien dans mon siège, mon dos est bien tenu par le dossier.
- › Mes avant-bras sont posés sur les accoudoirs.
- › Mes poignets sont alignés par rapport à mes avant-bras.
- › Je règle le contraste, l'intensité de mon écran.
- › J'évite de passer 1 heure sans jamais quitter l'écran des yeux.
- › Je place mon écran de telle sorte qu'il y ait le moins de reflets possible.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Retrouvez toutes nos solutions pour un poste de travail adapté à vos besoins en allant sur www.fiducial-office-solutions.fr, en consultant notre catalogue ou en contactant votre commercial(e).

→ Trucs & astuces

Mal aux yeux : essayez les lunettes anti-lumière bleue, cela pourra vous soulager.

Je recycle mes cartons



Le saviez-vous

Chaque année en France, nous consommons près de 9 millions de tonnes de papiers et cartons. Soit l'équivalent de 130 kg en moyenne par habitant.

Le processus de création de carton émet 964 kilos par tonne d'équivalent en CO₂. Pour améliorer cet impact, il faut donc s'orienter vers des arbres issus de forêts durables. Sur ces espaces de reboisement, plusieurs arbres repoussent pour un arbre coupé. Et le bilan est bon pour ces forêts : elles retiennent 730 kilos par tonne d'équivalent en CO₂.

On sait aussi qu'en fin de vie, le bilan carbone du recyclage carton est satisfaisant - même s'il n'est pas parfait - car 80% des cartons sont recyclés. Tout au long de sa durée de vie, un emballage comme par exemple une enveloppe kraft, va produire 15 grammes d'équivalent CO₂. C'est quatre fois moins qu'un emballage plastique traditionnel.

Le seul bémol du carton vient des 13% des déchets cartons qui sont enfouis en décharge. Comme pour le plastique enfoui, le risque vient du fait que des éléments légers peuvent atterrir dans les sous-sols ou les océans.

La valorisation

Les cartons font partie des matières les plus recyclées. La valorisation du carton et du papier permet d'économiser des ressources et de l'énergie, et donc de préserver l'environnement.

Les cartons sont triés et mis en balle. Ils deviennent des FCR (Fibres Cellulosiques de Recyclage). Cette nouvelle matière première issue du recyclage va être consommée par des papetiers pour devenir carton, essuie-tout, papier journal, papier écriture.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- › Jeter mes cartons dans le bac de collecte.
- › Utiliser du carton ondulé.
- › Utiliser des boîtes en verre.

- › Plier les cartons avant de les déposer dans le bac.
- › Utiliser des sacs à vrac.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition une **Collect Box Cartons**. L'éco-organisme en charge du tri, à savoir Véolia, se chargera de refaire du papier, des cartons ou de fabriquer des essuie-tout y encore des journaux à partir des matières premières obtenues. Tous types de cartons peuvent y être déposés : les cartons d'emballage, cartons ondulés, cartons plats, ou encore les cartonnettes.





J'utilise mes brouillons pour la réunion



Le saviez-vous

Le papier est généralement fabriqué à partir de pâte à papier produite par différents composants comme le bois, les plantes fibreuses (lin, chanvre) ou encore le tissu, c'est ce qu'on appelle les fibres vierges. De nos jours, il est de plus en plus fabriqué en utilisant des fibres issues de papiers recyclés.

L'Industrie papetière en charge de cette fabrication présente des spécificités méconnues qui contribuent au respect de l'environnement.

Matériaux utilisés	Équipements de pointe	Conservation des forêts
Elle utilise une matière première renouvelable, le bois, issu de l'entretien de forêts gérées durablement. Elle utilise également, pour la moitié de son approvisionnement, des papiers et cartons récupérés qui sont recyclés.	Afin de préserver l'environnement et de maintenir leur potentiel de développement, les entreprises papetières optimisent régulièrement leurs équipements de production en vue de réduire les impacts sur l'environnement. Il en résulte des progrès permanents dans la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie sur les sites industriels, mais aussi la réduction des matières issues du process et leur valorisation.	Le papier français permet de renforcer la vitalité et le développement des forêts. L'émission de carbone atmosphérique liée à la respiration des végétaux et à la décomposition des parties mortes permet aux forêts en croissance de constituer des « puits » de carbone. Et pour qu'une forêt conserve son rôle de puit, il faut éviter qu'elle ne vieillisse de manière excessive. La récolte des bois sur une forêt (suivi de la plantation d'arbres nouveaux ou d'une régénération naturelle à partir des arbres conservés) permet d'éviter son vieillissement. L'industrie papetière, qui utilise 97 % des rondins français contribue à dynamiser le puit forestier français.

L'industrie papetière produit un matériau sain et naturel, qui peut être qualifié d'éco-matériau. En fin de vie, il ne se transforme pas en rebuts, mais il est en grande partie collecté par des circuits de récupération adaptés en vue de sa réutilisation sous forme de recyclage.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, toutes les entreprises de plus de 100 personnes ont l'obligation de trier à la source leurs déchets de papier de bureau. Ce décret nommé « Décret 5 flux » s'est appliqué petit à petit à toutes les entreprises.

Selon ce décret, sont considérés comme déchets de papier de bureau, les éléments suivants :

- › les déchets d'imprimés papiers, les déchets de livres,
- › les déchets de publication de presse,
- › les déchets d'articles de papeterie façonnés,
- › les déchets d'enveloppes et de pochettes postales,
- › les déchets de papiers à usage graphique.

Ce décret rend donc obligatoire de séparer les déchets papier, métal, plastique, verre et bois des autres déchets présents dans une entreprise, afin de permettre leur tri, leur traitement et leur valorisation.

Saviez-vous que le papier est le premier consommable utilisé au bureau ?

En moyenne, une personne au bureau consomme 30 ramettes de papier par an, soit 75 kg de papier.

Comment choisir son papier ?

Le choix du papier peut paraître simple, néanmoins il se complexifie beaucoup si vous souhaitez utiliser un papier qui a le moins d'impact possible sur l'environnement.

En effet, pour limiter ou comprendre les impacts de tel ou tel papier, il faut vérifier les logos présents sur l'emballage. Choisissez du papier qui comporte des écolabels, notamment ceux qui incluent l'origine des fibres, par exemple l'Ecolabel Européen ou encore l'Ange Bleu.

Le tri

Le papier se recycle jusqu'à 7 fois sans perdre de sa qualité et c'est une matière simple à valoriser. Mais pour cela, il faut qu'il soit trié correctement, bien séparé du reste des déchets, dans des corbeilles spécifiques, et qu'il intègre la bonne filière de recyclage.

En France, moins d'une feuille sur deux se recycle. Le recyclage du papier permet d'éviter l'équivalent des émissions en CO₂ de 200 000 voitures par an. 60 % des matières premières utilisées pour la fabrication des papiers et cartons proviennent du recyclage. En France, 73 usines papetières (sur un total de 106) recyclent des papiers et cartons récupérés, et 44 d'entre elles fabriquent des papiers et des cartons exclusivement par recyclage.

La valorisation

Les papiers sont mis dans des bennes, puis transportés par camions ou par péniches sur les voies fluviales vers les centres de traitement afin d'être valorisés par le tri et mis en balle. Ils deviennent des FCR (Fibres Cellulosiques de Recyclage).

Cette nouvelle matière première issue du recyclage va être consommée par des papetiers pour devenir carton, essuie-tout, papier journal, papier écriture, etc. C'est le cycle de vie du papier.

Le papier représente les $\frac{3}{4}$ du tonnage des déchets produits dans les bureaux. Aujourd'hui en France, seulement 50% de ce tonnage est récupéré pour être recyclé ou valorisé.

**1 tonne
de papier recyclé**
(fabriqué avec
des fibres vierges)



300 KG de CO₂ non rejetés

> soit 11^h de route en voiture
sans s'arrêter

23 000 L d'eau économisés

> ce qui correspond à 115 bains

5 000 KWH non utilisés

> consommation électrique annuelle
d'un foyer français

2 000 K de bois (ou de copeaux)
économisés



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- > J'évite de tout imprimer : les courriels, les documents de travail en intégralité, les présentations... On peut sélectionner seulement ce qu'il est indispensable de conserver.
- > Je configure par défaut photocopieurs et imprimantes en mode recto/verso.
- > Je fais des « aperçus avant impression » pour être sûr que le document est conforme à mes attentes.
- > J'imprime les documents en 2 pages par feuille.
- > J'imprime le nombre d'exemplaires nécessaires, pas plus.
- > J'utilise des enveloppes à utilisation multiple pour le courrier interne.

- > Je réutilise comme brouillon les versos blancs des documents imprimés ou photocopiés.
- > J'annule les abonnements inutiles aux journaux et aux revues mêmes s'ils sont gratuits.
- > Je respecte les consignes de collecte sélective afin que le papier puisse être recyclé correctement.
- > J'utilise du papier portant un écolabel.

→ Trucs & astuces

Utilisez le couvercle de votre carton de ramette pour faire un espace de récupération de papier brouillon.



Reconnaître les labels



Organisation internationale indépendante et non gouvernementale, elle encourage la gestion forestière écologiquement adaptée, socialement bénéfique et économiquement viable.



Organisme indépendant qui préserve l'équilibre entre l'exploitation forestière, les loisirs et les exigences de l'écologie.



Les produits européens portant ce label ont été vérifiés par des organismes indépendants qui valident leur conformité à des critères écologiques et de performance.



Label environnemental allemand qui est attribué à des produits qui, tout en ayant une démarche de réduction des effets néfastes de leur production sur l'environnement, peuvent être considérés comme aussi fiables, qualitatifs et sécurisés que les autres. Il est décerné qu'à des produits conformes à un cahier des charges réputé particulièrement strict.



Label indépendant attribué et contrôlé par l'Afnor. Cette marque conjugue qualité et environnement : aptitude à l'usage, limitation des impacts environnementaux liés à l'impression et à la fabrication du papier et du produit.

LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions



La Collect Box papier

sera votre alliée au quotidien pour recycler tous vos supports imprimés : papier blanc, de couleur, enveloppes, journaux, magazines, catalogues, annuaires, brochures, dépliant, plaquettes, flyers, etc...



FIDUCIAL Office Solutions collecte, dans le cadre d'un mandat, puis confie le tri, le traitement et la valorisation de ces déchets. Afin de recycler et valoriser au mieux le papier, nous avons comme partenaire Paprec Group, spécialiste du recyclage et de la valorisation des déchets.



FIDUCIAL Office Solutions adhère à Ecofolio, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics qui verse des soutiens financiers aux entreprises qui collectent et recyclent les papiers. Par cette adhésion, FIDUCIAL Office Solutions soutient financièrement les collectivités où sont domiciliés ses clients, pour le recyclage des papiers.



J'envoie mes factures par mail



Le saviez-vous

À l'heure actuelle, la dématérialisation des flux devient une nécessité pour chaque entreprise. La facturation ne concerne plus uniquement la facturation mais bien l'ensemble des processus de l'entreprise, ainsi que son organisation interne :

les contrats, les bons de commande ou encore les fiches de paie... cela touche tous les services d'une entreprise, à tous les échelons.

Depuis 2020, toutes les factures entre l'État et ses fournisseurs sont dématérialisées.

Voici 4 raisons qui poussent à la dématérialisation :

L'amélioration de la relation client

La réduction des risques

Le gain de productivité

L'amélioration de l'image éco-responsable



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Chez FIDUCIAL Office Solutions, nous dématérialisons tout notre flux de commande, du passage de la commande au règlement, en passant par les bons de livraisons :

La commande	Les bons de livraison	La facturation	Règlement
Nous vous proposons 4 façons différentes de passer une commande : - à partir de notre site internet, - en commandant en EDI, - en faisant une commande punch-in ou punch-out - ou encore en commandant via la carte achat	L'émargement du bordereau de livraison est dématérialisé puisqu'il est sur PDA, vous pouvez ensuite le retrouver dans votre espace personnel sécurisé sur notre site.	Toutes nos factures sont dématérialisées. Plusieurs choix sont mis à votre disposition pour recevoir ces factures : - Nous vous envoyons un lien par mail qui vous redirige vers la facture - Nous vous envoyons la facture en pdf pièce jointe dans un courriel - Nous vous envoyons plusieurs factures en pdf dans un courriel - Nous vous créons un espace client privatif sur lequel vous retrouverez toutes nos factures.	3 solutions possibles : - Via la carte achat - En LCR directe - Par prélèvement automatique

Gestion des dépenses :

- Sur notre site : 100% gratuit, il vous permet de suivre vos budgets annuels, de paramétrer des profils et des droits, d'accéder à vos statistiques de consommation par famille de produits, par service et budget.
- La carte achat : outil d'aide à la comptabilisation, à la gestion du service fait et au mandatement. Elle permet aussi un reporting et un contrôle interne.

→ Trucs & astuces

Dématérialisation : gain de temps pour votre entreprise, surtout pour votre comptable !

Je change les cartouches



Le saviez-vous

En France, chaque année, 11 millions de toners laser et 70 millions de cartouches à jet d'encre sont vendus (entreprises et particuliers confondus), ce qui représente environ

19 400 tonnes de déchets dont les $\frac{2}{3}$ sont collectées séparément. La moitié est réutilisée (remplissage des cartouches vides) ou recyclée.

Le tri

La composition des cartouches et des toners est très toxique pour l'environnement, ce qui classe ces produits comme des Déchets Industriels Spéciaux.

Le paradoxe c'est que les toners et les cartouches d'encre sont des produits qui se recyclent très bien s'ils sont triés correctement. Aujourd'hui 2 solutions de tri sont possibles :

- La remanufacturation (procédé qui consiste à recycler des cartouches encore en état de marche pour leur donner une seconde vie plutôt que de les jeter directement) : après test et éventuellement changement de certaines pièces défectueuses, les cartouches repartent pour être utilisées sur le marché.
- Les cartouches qui ne sont plus réutilisables : elles sont démantelées et chaque composant est revalorisé sous formes de matières premières secondaires qui permettent la fabrication de produits finis (accessoires de bureau, robinetterie...).

La valorisation

- Les cartouches : 10% sont remanufacturées, 30% sont valorisées énergétiquement et 60% sont jetées à la décharge.
- Les toners laser : 30% sont jetés en décharge, 30% sont remanufacturés et 40% sont valorisés, dont 20% énergétiquement et 80% par démantèlement, pour extraire des matières premières secondaires (acier, aluminium, acier inoxydable et cuivre).

La remanufacturation d'une cartouche permet :

- d'économiser environ 3,5 l de pétrole (soit la consommation nécessaire pour produire une cartouche neuve et 90 ml pour une cartouche à jet d'encre).
- de diminuer de 60% l'impact carbone.

Les cartouches d'encre et les toners se recyclent facilement entre 3 et 7 fois.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- Je participe au tri en jetant les cartouches et/ou les toners dans des containers spécifiques mis à ma disposition.
- J'achète des toners d'imprimantes réutilisables ou réutilisés.

- J'achète des cartouches d'encre rechargeables.
- J'essaie d'imprimer que ce qui est vraiment nécessaire pour diminuer la consommation de cartouches d'encre.

LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions



Nous mettons à votre disposition notre **Collect Box Consommables Informatiques**. Ce container reprend toutes vos cartouches d'impression, aussi bien les cartouches jet d'encre que les cartouches laser. Les cartouches réutilisables sont triées, revalorisées, tout cela dans le respect de l'environnement et avec une traçabilité : tri des cartouches, revalorisation des cartouches réutilisables, traitement respectueux de l'environnement et traçabilité.



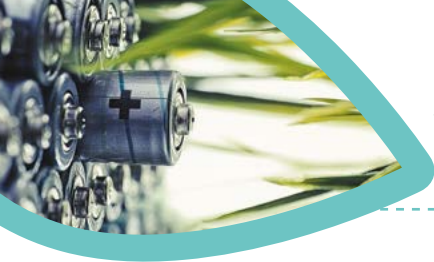
FIDUCIAL Office Solutions a mis en place un partenariat avec **OWA** pour le recyclage des cartouches d'encre. L'organisme maîtrise entièrement le cycle de vie des cartouches et leur recyclage ou reconditionnement. En effet, soit la cartouche peut être réutilisée, soit elle ne peut être remanufacturée et dans ce cas, OWA assure une valorisation matière et énergétique à 100%.

Entreprise qui recycle 



→ Trucs & astuces

Vérifiez si votre photocopieur ou votre imprimante est compatible avec des cartouches ou toners recyclables.



Je fais quoi de mes piles usagées ?



Le saviez-vous

En France, chaque année, 1,2 milliards de piles sont vendues.

Les batteries (accumulateurs) ainsi que les piles usagées sont considérées comme des déchets dangereux car elles sont composées de métaux lourds (nickel, mercure, cobalt, plomb, fer, zinc, aluminium, ou encore lithium).

Une fois ces produits incinérés ou mis en décharge, ils contaminent les nappes phréatiques et sont dangereux pour la santé (affections pulmonaires ou cancers).

Différents types de Piles ou Accumulateurs Portables (PAP)

► Les piles dites « piles jetables »

Ce sont des piles à usage unique, utilisées dans la majorité des équipements de grande consommation : jouets, lampes, petits équipements électroniques...

3 types existent :

Piles salines	Piles alcalines	Piles au lithium
Peu coûteuses mais performance limitée	Performance élevée, très utilisées pour l'utilisation prolongée de toutes les applications courantes.	Très bonne durée de conservation (plus de 10 ans), fonctionnent à des températures extrêmes, alimentent consoles de jeux, GPS, APN...

► Les piles rechargeables

Ce sont des accumulateurs d'une forme strictement similaire aux piles jetables (exemple formats AA et AAA). Ils se rechargent un grand nombre de fois à l'aide de chargeurs adaptés.

► Les batteries

Accumulateurs d'un format spécifique, pour des équipements portables (téléphones, ordinateurs, outillage...), dans l'automobile (batterie de démarrage) ou dans des applications industrielles (batterie de traction ou batterie stationnaire).

3 types existent.

Batteries Nickel-Cadmium	Batteries Nickel-Métal Hydrure	Batterie Lithium-ion
Peu chères et de grande fiabilité, puissance des batteries de 2,4 à 12 volts, utilisées pour les appareils types perceuses, visseuses. Plus distribuées depuis 2017.	Similaires à la batterie Nickel Cadmium mais pour des éléments de grande capacité, notamment utilisées dans des applications de traction et de secours dans les transports en commun (tram, train) et véhicules industriels.	Durée de vie de plus de 20 ans, faible décharge de la batterie si elle n'est pas utilisée, résistance aux fortes températures, utilisée dans l'informatique (pc portables), la téléphonie...

Le tri

Le tri est l'étape la plus importante du traitement des piles et batteries. Pour un bon recyclage, le tri doit être irréprochable. En effet, chaque catégorie PAP (Piles ou Accumulateurs Portables) est composée de métaux spécifiques qui nécessitent d'être triés par technologie pour que leur valorisation soit adaptée (3 catégories pour les piles et 4 pour les batteries).



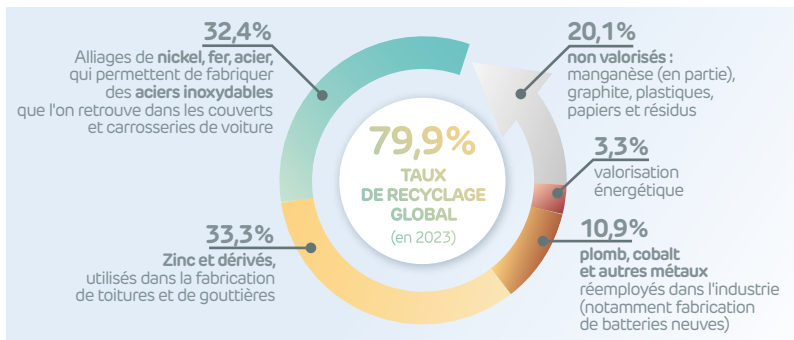
La valorisation

Après le tri, vient l'étape de la valorisation des matières premières.

Dans une pile ou batterie, jusqu'à 80 % des métaux sont recyclés pour être utiles au quotidien.

Les métaux récupérés servent ensuite à la fabrication de nouveaux biens de consommation tels que :

- > les tuyaux de cuivre, pièces automobiles (acier, aluminium), gouttières (zinc),
- > canettes (fer, aluminium) et articles ménagers (acier inoxydable),
- > vélos (fer, aluminium, cuivre, nickel, ...), clés (fer, nickel),
- > les piles et batteries neuves etc.



Le cycle de recyclage des PAP est très important car leur composition est faite de produits dangereux pour l'environnement. C'est pourquoi chaque étape doit être respectée, de la collecte à la valorisation.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- > J'opte pour des piles rechargeables en préférant des appareils que l'on branche sur secteur.
- > Je jette toutes mes piles usagées dans des conteneurs spécifiques présents dans mon entreprise, dans les grandes surfaces ou en déchèterie.
- > Je ne jette pas les piles ou accumulateurs portables dans les ordures ménagères afin de préserver les matières qu'ils contiennent.
- > Je retire les piles et petites batteries des appareils électriques inutilisés ou en fin de vie.

LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

- > Nous mettons à votre disposition nos **Collect Box Piles (petit format et format XL)**, dans lesquelles vous pouvez mettre les piles boutons, les piles bâtons ainsi que les accumulateurs.

Elles seront recyclées par l'éco-organisme Corepile auquel adhère FIDUCIAL Office Solutions en qualité de fournisseur. Les piles sont ensuite acheminées dans des fûts collecteurs par un transporteur agréé vers une usine de traitement des déchets. Les différents métaux constituant les piles et batteries sont ensuite séparés pour pouvoir les réutiliser dans différentes industries.

Le traitement des piles et batteries collectées par Corepile permet de récupérer environ 5 000 tonnes de métaux chaque année. Ce sont autant de métaux qu'il ne sera pas nécessaire d'extraire !



Reconnaître les labels



Éco-organisme sous Agrément d'État depuis 2010 qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents, metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).

→ Trucs & astuces

Enlever les piles des appareils dont vous ne vous servez plus, elles risquent de se décharger et d'endommager inutilement votre appareil !



Ma calculatrice ne fonctionne plus



Le saviez-vous

2 millions de tonnes par an de production de DEEE en France, cela correspond au poids de 240 tours Eiffel.

Les **DEEE** ou **D3E**, ce sont l'ensemble des **Équipements Électriques et Électroniques arrivés en fin de vie** : matériel informatique et bureautique, équipements de cuisine électriques et électroniques ou encore climatisation/ventilation...

Actuellement, la réglementation impose le recyclage de ces déchets en France. La production estimée de DEEE en France est de 2 millions de tonnes par an.

Les DEEE sont des déchets très toxiques et fortement

polluants car ils sont composés de produits tels que l'arsenic, le mercure, le lithium mais aussi de métaux lourds (argent, or, palladium, cuivre, aluminium et plomb). C'est pour cela qu'il faut faire très attention lors de leur extraction, récupération et traitement, car une fois incinérés ces produits peuvent contaminer les nappes phréatiques et causer des problèmes de santé.

La valorisation

Une fois arrivés à l'usine de traitement, les DEEE froids, avant de pouvoir être **transformés en matière valorisable**, doivent suivre plusieurs phases de dépollution, respectées par un cahier des charges rigoureux. Il faut alors **dépolluer les appareils afin d'éviter toute nuisance** pour l'environnement et la santé publique, puis de récupérer les matières valorisables.

La dépollution s'effectue en **deux phases** afin de récupérer les polluants présents dans les appareils de réfrigération. Les principaux polluants présents sont les gaz de refroidissement localisés dans le circuit de réfrigération, les huiles, les contacteurs mercure, et la mousse expansée contenant des gaz.

On obtient à la suite de ce tri des matières premières dites secondaires prêtes au réemploi comme des métaux ferreux et non ferreux, du plastique, ou encore des mousses d'isolation.

On est capable d'atteindre **un taux de valorisation de l'ordre de 95%, dont 83% recyclage matière**, de l'ensemble d'un appareil réfrigérant, malgré les nombreux polluants qui le constituent. Malgré cette performance,

on estime que seuls 20% des DEEE produits au sein de l'Union Européenne sont recyclés.

4 types de procédés sont possibles pour valoriser sous forme d'énergie, les DEEE

L'incinération	Le stockage	La méthanisation	La combustion du bois
Procédé le plus utilisé pour les fractions non recyclables des DEEE. Les déchets sont brûlés à plus de 1 000°C et l'énergie de cette combustion est récupérée sous forme de fumées, puis transformée en vapeurs d'eau (en chaudière) ou en électricité (en turbine, puis alternateur) pour être revendue.	Applicable principalement aux déchets organiques, le biogaz, récupéré grâce à la dégradation des déchets, peut être transformé en chaleur ou électricité.	C'est la transformation en biogaz ou en compost des déchets biodégradables.	Assez proche de l'incinération, il s'agit de capturer l'énergie libérée par ce procédé pour la transformer en vapeur d'eau ou d'électricité.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- » Dès que mon équipement électrique ou électronique devient un déchet, je le recycle. Un équipement devient un déchet pour les raisons suivantes :
 - » Il est réparable mais le coût de la réparation est prohibitif ;

- » Il fait partie d'un tout dont un élément est hors d'usage ;
- » Il fonctionne mais est obsolète et remplacé par un équipement plus récent.

Renseignez-vous, votre ville organise peut-être des journées de ramassage de vos DEEE.

LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition notre **Collect Box D3E**. Celle-ci reprend tous les produits du type : calculatrices, cafetières, souris, claviers, imprimantes, vidéoprojecteurs... Ces produits sont ensuite recyclés et valorisés par l'éco-organisme Ecologic.

FIDUCIAL Office Solutions adhère à cet éco-organisme en qualité de producteur et de distributeur d'équipements électriques et électroniques. À ce titre, nous mettons à votre disposition un système de collecte.



Reconnaître les labels

Ecologic Éco-organisme agréé par l'État qui permet la récupération et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E).

Mes vêtements de travail



Le saviez-vous

Entre 10 000 et 20 000 tonnes : c'est le nombre de produits textiles jetés chaque année en France. On estime en effet que 85% des vêtements finissent à la poubelle et qu'en moyenne, un Français jette 12 kg de vêtements, de chaussures chaque année.

Que ce soit à la maison ou au bureau il faut proscrire l'idée de jeter les vêtements usés. Les vêtements sont une source de déchets très polluants : jetés aux ordures, ils sont difficilement recyclables. Or tous les textiles ou presque peuvent l'être.

La valorisation

En mettant les vêtements usés dans les bonnes poubelles de tri, ces derniers peuvent être recyclés. Voici les principales utilisations des vêtements mis au recyclage :

- > réemploi par les plus démunis,
- > réemploi dans les ressourceries,
- > valorisation des vêtements usés en chiffons d'essuyage
- > recyclage par l'effilochage des tissus

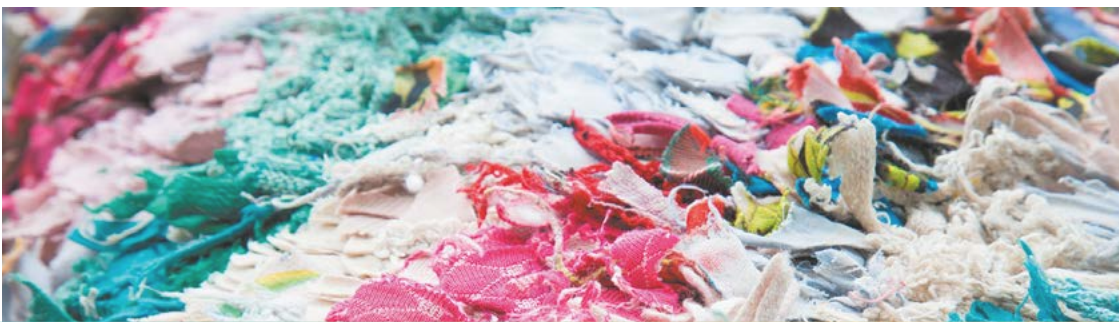
Ainsi, 187 000 tonnes ont été triées par un centre de tri et ont fait l'objet du traitement suivant :

- > **58,6% ont été réutilisés,**
- > **32,6% ont été recyclés,**
- > **8,4% ont été valorisés énergétiquement dont 8% sous forme de Combustible Solide de Récupération (CSR) et 0,4% sous forme d'incinération avec production d'énergie,**
- > **0,4 % ont été éliminés.**



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- > Apporter les vêtements qui ne servent plus.
- > Mettre les vêtements usés dans la bonne poubelle de tri



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition notre **Collect Box Vêtements**. Celle-ci reprend tous les produits du type : EPI, casquettes, combinaison, tee-shirt, pantalons, gants, chaussures de sécurité, jupes, cravates...

Ces produits seront ensuite triés avant d'être recyclés et valorisés.





J'utilise mon badge



Le saviez-vous

En France, entre 1,9 et 4,5 millions de tonnes de déchets plastiques sont jetés chaque année.

Pourtant, le taux de recyclage des déchets plastiques en France atteint seulement 26%.

Le reste ? 43% servent à la valorisation énergétique et 32% terminent enfouis dans des décharges. Pour y remédier la France s'est fixé un objectif ambitieux : 100% de plastique recyclé d'ici 2025.

Aujourd'hui, environ 37 millions de tonnes de PVC sont produites dans le monde, dont 5,5 millions en Europe – ce qui fait du PVC la troisième matière plastique la plus populaire en Europe.

Si de prime abord, les cartes en PVC mises en décharge semblent ne pas poser de problème à long terme pour la santé humaine ni pour l'environnement, elles s'ajoutent néanmoins à cette accumulation de déchets qui nous entourent, et représentent une perte de ressource en matériau, inacceptable dans une perspective de développement durable.

Les cartes jetées à la poubelle peuvent aussi finir incinérées : le PVC contribue d'ailleurs utilement à la production d'électricité en tant que combustible, avec un pouvoir calorifique

comparable à celui du lignite et largement supérieur aux simples ordures ménagères.

La valorisation

Les déchets collectés sont séparés soit mécaniquement soit manuellement en fonction des tissus, métaux, fibres plastiques et matières organiques.

- Les tissus sont réutilisés, upcyclés ou recyclés selon leurs précédentes utilisations.
- Les métaux sont fondus de façon à être réutilisés.
- Les fibres et matières organiques sont recyclées ou compostées.
- Les plastiques sont extrudés puis transformés en granulés qui sont utilisés dans la fabrication de produits recyclés.

Au sein des usines de recyclage, les déchets (re)deviennent une matière première grâce à différents processus : broyage, micronisation, régénération des matières plastique. Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie sous forme de paillettes, de poudre ou encore de granulés.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- Le plastique ne peut pas être recyclé à l'infini : c'est pourquoi il est indispensable que chacun adopte le geste du tri au quotidien.
- Ne pas jeter les badges avec les autres déchets.

- Jeter les badges dans la bonne poubelle de tri.
- Se tourner vers des badges dématérialisés ou bio-composés.

LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Découvrez notre **Collect Box Badges**. Elle reprend tous vos badges, portes-cartes et portes-badges, et permet ainsi leur recyclage. FIDUCIAL Office Solutions est en partenariat avec AVERY qui s'occupe de trier, nettoyer et reconditionner les badges pour ensuite être revendus en seconde main.

Une fois les badges collectés, ils seront envoyés dans un atelier de l'économie solidaire afin d'être nettoyés, désinfectés, triés, reconditionnés pour devenir des produits de l'économie circulaire en leur redonnant une seconde vie. En effet, une fois les badges collectés, ils seront envoyés dans un atelier d'AVERY afin d'être nettoyés, désinfectés, triés et reconditionnés pour devenir des produits de l'économie circulaire en leur redonnant une seconde vie.

Dans le cadre d'un mandat, dont les conditions générales sont disponibles à la page "Développement durable" sur www.fiducial-office-solutions.fr, nous collectons vos déchets et les remettons à un partenaire en vue de leur recyclage.



Je fais quoi de mon masque usagé ?



Le saviez-vous

En France, l'utilisation annuelle de masques jetables a représenté 40 000 tonnes de déchets non recyclés en 2020. Jetés par milliards chaque jour, on pourrait recouvrir l'île de Montréal de vieux masques en moins de 5 jours.

Les masques sont fabriqués à partir de plusieurs fibres plastiques, en majorité du polypropylène. Ces matières subsistent dans la nature pendant des décennies voire des siècles. Elles se décomposent en fragments de microplastique

La valorisation

Lorsqu'ils ne sont pas jetés correctement, les masques finissent dans les poubelles grises, parmi les ordures ménagères non recyclables, avant d'être incinérés ou enfouis. Il est donc important de jeter les masques dans une poubelle de tri adapté afin qu'un éco-organisme puisse s'en occuper.

et de nanoplastique de plus en plus petits. Selon une étude, un seul masque peut relâcher près de 173 000 microfibrilles par jour dans les océans.

Les impacts des masques : les connaissez-vous ?

- > **Composition du masque : 100 % plastique.**
- > **Un masque met en moyenne 10 ans à se dégrader.**
- > **13,7 milliards de masques utilisés par an en France.**

L'éco-organisme va pouvoir :

- > recycler les masques, les recycler en briques de constructions,
- > fabriquer de nouveaux objets,
- > utiliser les masques en matières premières,
- > les transformer en billes plastique.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- > J'utilise des masques réutilisables / lavables / en matières végétales.
- > Je jette mon masque.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition sur notre catalogue une **Collect Box Masques**. Elle reprend vos masques chirurgicaux, FFP2 et vos masques en tissus.

Une fois les masques collectés, ils seront envoyés chez PAPREC qui réalise un traitement en revalorisation énergétique, dans l'attente de finalisation d'un accord avec un nouveau partenaire pour revaloriser les masques en nouveaux produits.





Je pense à trier mes canettes et mes bouteilles



Le saviez-vous

Canettes

En France, plus de 5 milliards de canettes sont utilisées chaque année. Selon une étude, un Français consomme en moyenne 7,7 canettes par an, soit cinq fois plus qu'à la fin du 20ème siècle.

Malheureusement, seulement 57% de ces canettes sont recyclées aujourd'hui, le reste étant ainsi incinéré ou tout simplement jeté dans la rue.

Les canettes sont fabriquées en acier et en aluminium. Ces deux métaux ont la propriété d'être recyclables à l'infini sans perdre leur aspect, leur malléabilité ou leur solidité. Pourtant, la totalité des canettes n'est pas récupérée et recyclée en France. Seules 60% d'entre elles le sont en réalité. Dans le monde, un peu plus de deux canettes sur trois sont effectivement

recyclées. Or, une canette non recyclée met environ 500 ans à être désintégrée. Il est donc important d'encourager la récupération et le recyclage total de toutes les canettes consommées.

Bouteilles plastique

Aujourd'hui, il existe un 7e continent en plein milieu de l'Océan Pacifique, uniquement composé de déchets plastiques en tout genre. On compte environ 750 000 débris qui s'accumulent au km², et ce chiffre ne fait que progresser.

Chaque année, 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés en France. Ce qui représente environ 25 millions de bouteilles d'eau en plastique jetées chaque jour. Seulement 9% du plastique est recyclé.

La valorisation

Canettes

Deux trajets différents attendent les canettes selon leur composition :

- Les canettes en aluminium sont compactées et transportées vers des fonderies spécialisées pour être transformées en plaques à laminier puis en bobines.
- Les canettes en acier sont prises en charge dans des aciéries pour être broyées puis fondues. Elles ressortent sous forme de bobines, barres ou fils suivant l'industrie qui utilisera la nouvelle matière première.

Il n'y a que des avantages à recycler les canettes :

- réduction de l'utilisation de ressources naturelles, les émissions de gaz à effet de serre.
- Une tonne de canettes recyclées correspond à près de 7 tonnes de CO2 non consommées
- Économie d'eau (jusqu'à -40%).

Bouteilles

- Recyclage.
- Transformation en paillettes / fibres.
- Fabrication de textile / habitat / transports.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- Installer un bac de recyclage.
- Installer des containers à usage collectif.
- Installer une poubelle de tri spécial canettes et bouteilles plastique.
- Utiliser une carafe filtrante.
- Utiliser une bouteille filtrante.
- Mettre des filtres sur les robinets.
- Mettre des purificateurs d'eau.
- Utiliser des bouteilles en verre.
- Utiliser des gourdes en inox.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Retrouvez toutes nos solutions pour un tri de vos déchets optimisé sur www.fiducial-office-solutions.fr. Vous y trouverez notre **Collect Box Canettes et bouteilles**.

Un éco-organisme s'occupe de revaloriser ces déchets ; les canettes redeviendront des canettes ou seront utilisées dans la fabrication d'électroménager, pièces automobiles.

Les bouteilles en plastique seront quant à elles transformées pour produire à nouveau des bouteilles ou encore des cartes bancaires...

Je jette mes fournitures de bureau



Le saviez-vous

Nous sommes aujourd'hui 13 millions de français(e)s à travailler dans des bureaux, soit 46% de la population active. Et quand on sait que chaque salarié produit en moyenne 120 à 140 kg de déchets par an, le recyclage a encore de beaux jours devant lui. Il est possible d'agir collectivement au sein de votre entreprise pour mieux gérer le tri et le recyclage.

La valorisation

Que deviennent les petites fournitures ?

> Stylos

La plupart des stylos ne sont pas recyclés parce qu'ils sont généralement jetés dans la poubelle normale. Dans l'idéal, il faudrait séparer le bouchon et le tube plastique de la cartouche d'encre. Une fois broyés, les stylos peuvent être transformés en nouveaux objets que vous n'avez peut-être jamais imaginés. Par exemple, il faut 4 800 stylos pour faire un banc, ou encore 16 mille stylos pour une table de jardin.

> Crayons

Si vous avez des crayons en bois verni, il sera difficile de les recycler car le vernis peut-être résistant lors des opérations de traitement en centre de recyclage. Alors qu'un crayon en bois naturel est plus respectueux de l'environnement. Là aussi, vous pouvez dédier une poubelle spéciale pour les déchets des crayons que vous taillez, ce sera plus simple à recycler ou cela pourra même être utilisé comme du compost.

Feuilles imprimées, stylos cassés, etc. Ces déchets de bureau reviennent si souvent qu'on les jette machinalement dans la poubelle des ordures ou faute de solution de tri, ils traînent plusieurs semaines sur votre bureau. Pourtant, chaque fourniture, chaque objet est constitué de matériaux spécifiques qui peuvent être recyclés.

> Classeurs

Les classeurs à anneaux métalliques, et intercalaires ou pochettes en plastique ne sont pas recyclables, ils seront incinérés et transformés en énergie.

> Trombones

Le mieux est de récupérer les trombones avant de jeter les feuilles de papier qu'elles attachent. Ainsi, vous pouvez les réutiliser. Si elles finissent à la poubelle, il est difficile de les recycler avec les objets métalliques plus gros car elles sont trop petites. Cela dit, vous pouvez dédier un contenant spécial pour vos trombones usés ou cassés, et une fois que vous disposez d'une quantité importante, vous pouvez en disposer auprès de votre prestataire de collecte de déchets.



Les gestes simples pour devenir éco-citoyens

- > Choisir des produits durables, rechargeables, recyclables.
- > Réutiliser les petites fournitures.
- > Choisir des fournitures composées de matières naturelles et non traitées : bois, cirage, argile, verre...
- > Privilégier les stylos à plume : durable et rechargeable.
- > Privilégier les crayons en bois non verni ou des portes-mines rechargeables.
- > Utiliser des marqueurs ou fluos à base d'alcool ou d'éthanol ou encore à base d'eau.
- > Ne plus utiliser de colle à base de solvant.
- > Privilégier l'éco-responsable à l'esthétique.
- > Utiliser des gourdes en inox.



LA SOLUTION FIDUCIAL Office Solutions

Nous mettons à votre disposition une **Collect Box Petites Fournitures**. Ino recyclage se chargera de trier et recycler les déchets qui le permettent.

sites utiles

Pour plus d'informations,
nous vous invitons
à consulter nos sites :

www.fiducial-office-solutions.fr

et les sites suivants :

www.ademe.fr
www.ecosystem.eco
www.valdelia.org
www.ameli.fr
www.citeo.com
www.recyclage.veolia.fr
www.paprec.com
www.armor-owa.com
www.corepile.fr
www.ecologic-france.com
www.eco-systemes.fr
fr.armor-owa.com
www.cart-touch.org



FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

